



# Schéma départemental des services aux familles

Partie 1 : Diagnostic

2015-2019

Aude



# Schéma départemental des services aux familles - Aude

<b>1 - Eléments de diagnostic départemental</b>	<b>3</b>
<b>Principales caractéristiques du territoire et des populations</b>	<b>4</b>
Répartition et évolution de la population	4
Les familles audoises	5
<b>Petite Enfance (PE)</b>	<b>9</b>
Les enfants de moins de 3 ans	9
Offre d'accueil collectif en 2013	10
Offre d'accueil individuel en 2013	10
Améliorations attendues en matière d'accueil Petite Enfance	12
<b>Jeunesse</b>	<b>13</b>
Jeunes de 3 à 18 ans	13
L'offre d'accueil pour les 3-18 ans	14
Les 16-25 ans	14
Améliorations attendues en matière d'accueil Jeunesse	15
<b>Parentalité</b>	<b>17</b>
Les dispositifs « parentalité » en 2013	17
Améliorations attendues en matière de parentalité	19
<b>2 – Orientations stratégiques, objectifs et actions retenus</b>	<b>20</b>
<b>Axe 1 Réduire les inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant tant sur les modes d'accueil individuel que collectif</b>	<b>21</b>
<b>Objectif 1 Adapter l'offre PE aux besoins des familles (fin 2017)</b>	
Aider les structures à s'adapter aux besoins atypiques	21
Faciliter l'accès des familles monoparentales en projet d'insertion socioprofessionnelle à l'accueil PE	22
<b>Objectif 2 Renforcer la mutualisation entre les structures</b>	
Inciter la mutualisation en vue d'accompagner les professionnels quel que soit leur mode d'intervention	23
<b>Objectif 3 Structurer et rendre visible l'accueil des enfants porteurs de handicap</b>	
Sensibiliser et soutenir les professionnels de la PE sur la thématique du handicap	24
<b>Objectif 4 Etudier la faisabilité de formation diplômante pour favoriser le recrutement des personnels en structures PE</b>	
Dresser un état des lieux des besoins en formation diplômante EJE/auxiliaire de périculture	25
<b>Axe 2 Garantir des accueils de qualité dans le cadre des dispositifs jeunesse</b>	
<b>Objectif 1 Améliorer la pérennité des emplois</b>	
Améliorer la professionnalisation des acteurs de la jeunesse au travers de la formation	26
<b>Objectif 2 Améliorer l'accessibilité des accueils collectifs de mineurs</b>	
Développer la communication sur l'offre existante	27
Poursuivre la sensibilisation et mobiliser les acteurs à l'accueil des enfants en situation de handicap	28
Mobiliser les acteurs à l'accueil des enfants à besoins spécifiques	29
<b>Objectif 3 Dynamiser la politique d'accueil des adolescents</b>	
Développer l'attractivité et la coordination de l'offre éducative pour les adolescents	30
<b>Axe 3 Soutenir et développer l'offre sur le territoire en matière d'accompagnement à la parentalité</b>	
<b>Objectif 1 Soutenir les projets parentalité incluant l'enfance, la jeunesse et le handicap</b>	
Déterminer les axes à soutenir en priorité au sein du Comité institutionnel sur la période COG	31
<b>Objectif 2 Lutter contre les inégalités territoriales en matière de parentalité</b>	
Déployer un label « Services aux familles », garantie d'un socle de services	32

<b>Objectif 3 Améliorer la communication autour de la parentalité</b> .....	
Communiquer auprès des professionnels et des familles .....	33
<b>Objectif 4 Soutenir des actions autour de la grand-parentalité</b> .....	
Informer sur la réforme des tutelles .....	34
<b><u>Axe 4 Garantir l'accessibilité aux services petite enfance, jeunesse et parentalité pour les familles en situation de fragilité</u></b> .....	
<b>Objectif 1 Connaître et développer la connaissance des actions d'accompagnement des familles à l'apprentissage de la langue</b> .....	
Diagnostic –Etat des lieux de l'offre et de la demande.....	35
<b>Objectif 2 Coordonner l'offre de service des acteurs départementaux en fonction des événements fragilisant la vie des familles</b> .....	
Organiser l'offre de service HANDICAP .....	36
Organiser l'offre de service DECES .....	37
Organiser l'offre de service SEPARATION .....	38
Organiser l'offre de service INCARCERATION .....	39
Organiser l'offre de service NAISSANCE.....	40
Organiser l'offre de service PREVENTION VIOLENCE FAITE AUX FEMMES .....	41
<b>Objectif 3 Prévenir le risque de ruptures familiales afin de lutter contre les intimidations de tout ordre</b> .....	
Promouvoir des actions de sensibilisation auprès des parents .....	42
<b><u>3 – Modalités de mise en œuvre des actions du schéma</u></b> .....	<b>43</b>
Instances .....	43
Suivi et évaluation du schéma.....	43
Modification et résiliation du schéma .....	44
<b><u>4 – Signataires</u></b> .....	<b>45</b>
<b><u>5 – Glossaire</u></b> .....	<b>46</b>

---

## Préambule

Le schéma départemental des services aux familles s'inscrit dans un cadre politique national dont l'objectif repose sur une meilleure conciliation de la vie professionnelle et familiale et de soutien aux parents.

L'enjeu consiste à développer une offre diversifiée et structurée autour de la petite enfance et la parentalité, tout en assurant une meilleure visibilité et information à l'attention des parents.

Trois orientations générales sont fixées :

- le développement de l'offre et la correction des inégalités territoriales ;
- la correction des inégalités sociales ;
- une égale exigence de qualité pour l'accueil collectif et l'accueil individuel, reposant sur des professionnels qualifiés et en nombre suffisant.

La circulaire n° DGCS/SD2c/2015/8 du 22 janvier 2015 a engagé la démarche d'élaboration du SDSF.

Celle-ci associe l'ensemble des acteurs concernés volontaires, lesquels s'accordent sur un diagnostic territorial partagé et adoptent un plan d'actions concerté pour développer les services aux familles.

Le SDSF est un outil de planification reposant sur la contractualisation de moyens, de perspectives et d'objectifs et couvrant la période 2015-2019.

Dans le département de l'Aude 4 axes stratégiques sont retenus :

- réduire les inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant tant sur les modes d'accueil individuel que collectif ;
- garantir des accueils de qualité dans le cadre des dispositifs jeunesse ;
- soutenir et développer l'offre sur le territoire en matière d'accompagnement à la parentalité ;
- garantir l'accessibilité aux services petite enfance, jeunesse et parentalité pour les familles en situation de fragilité.

Une thématique supplémentaire a été retenue, comme faisant partie intégrante du SDSF, relative à la jeunesse au regard des liens connexes avec la petite enfance et la parentalité.

## 1 - Eléments de diagnostic départemental

---

Au sein du département de l'Aude, les services de l'Etat, le Conseil départemental, la Caf et la MSA affichent leur volonté commune de renforcer le développement des services aux familles en vue de réduire les inégalités d'accès à un mode d'accueil, de corriger les inégalités sociales et de veiller à la qualité des accueils, mais aussi de développer le soutien à la fonction parentale et d'améliorer leur offre de service envers la jeunesse. Ils rédigent et s'engagent à mettre en œuvre pour cela un **Schéma Départemental de Service aux Familles (SDSF)**.

Pour cela, il est convenu de poser un diagnostic partagé sur l'ensemble des problématiques de la petite enfance, jeunesse et parentalité.

Différents travaux viennent alimenter ce schéma :

**Pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations :**

- Plan Jeunesse
- Projet éducatif territorial (PEDT)

**Pour la Caf :**

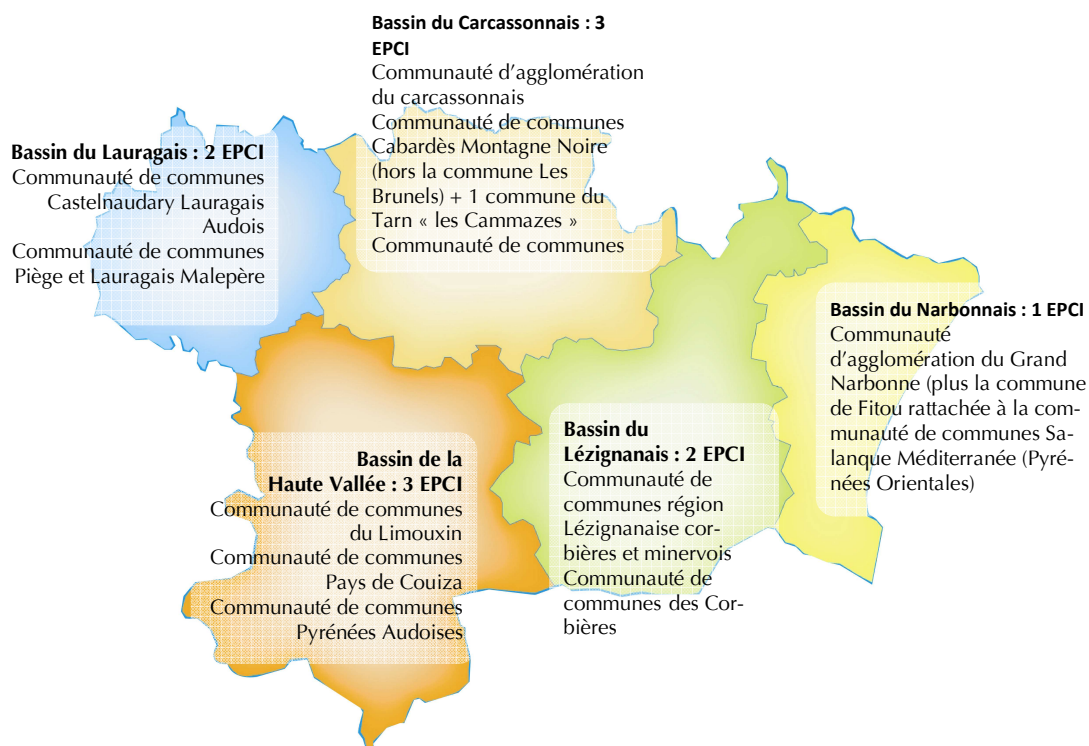
- Le contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion établi par la Caf de l'Aude fixant les priorités pour la période 2013-2017
- Le projet « familles et territoires » servira l'éclairage de la connaissance des territoires et leurs caractéristiques principales ainsi que les besoins des familles pour leur apporter une meilleure réponse sur les territoires.
- La mise à disposition du chargé d'études caf pourra compléter l'analyse des besoins

**Pour le Conseil Départemental :**

- Schéma Unique des solidarités
- Pacte Territorial d'insertion

**L'ensemble de ces travaux peut être consulté sur simple demande auprès de chacun des partenaires concernés.**

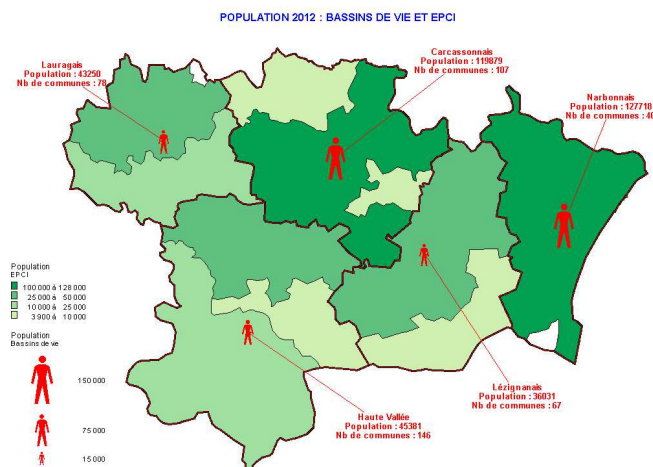
## Principales caractéristiques du territoire et des populations



Les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au 31/12/2013 regroupés autour des cinq bassins de vie.

### Répartition et évolution de la population

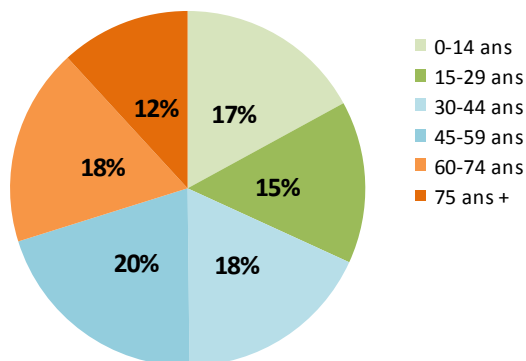
**Données générales.** Le département de l'Aude compte 363 188 habitants (données INSEE 2012). Le département est constitué de 438 communes dont 367 de moins de 1 000 habitants. La population est inégalement répartie sur un territoire majoritairement rural : les deux principales agglomérations, Carcassonne et Narbonne, totalisent 98 000 habitants. La densité moyenne est de 59 hab/km<sup>2</sup>, avec un minimum de 24.89 hab/km<sup>2</sup> (pays Haute Vallée) et un maximum de 132.8 hab/km<sup>2</sup> (pays Narbonnais).



Le solde migratoire positif, reflet de l'attractivité multiforme du territoire, constitue l'élément majeur de la dynamique démographique, le solde naturel étant à l'équilibre. Le **vieillessement** de la population est expliqué également par un solde migratoire particulièrement positif concernant les 35-50 ans et les plus de 55 ans. 41% des arrivants ont un emploi et 18 % sont des retraités.

**163 226 personnes** sont bénéficiaires des prestations versées par la Caisse d'allocations familiales relevant du **Régime Général** et **17 120 personnes** sont bénéficiaires des prestations familiales, de logement, de solidarité et/ou liées au handicap relevant du **Régime Agricole (MSA)**.

Le nombre d'allocataires Caf a augmenté de 4.4% dans l'Aude entre 2009 et 2012 (contre 1.1% pour les Caf de taille comparable et 2.4% en France métropolitaine).



Population par tranches d'âge (Données Insee 2012)

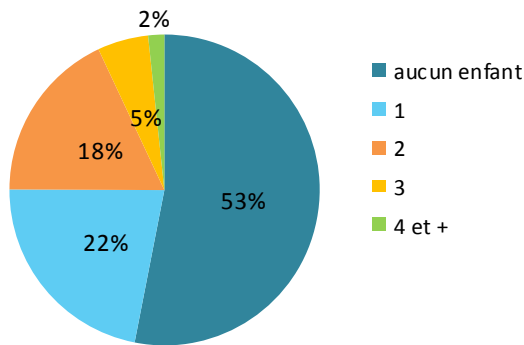
### Les familles audoises

Le nombre de familles a progressé fortement dans le département : + 3.1%. Les **familles monoparentales** représentent 14,6 % des familles. Au sein du portefeuille allocataires Caf, ce chiffre est de 18.7 %. Leur nombre a fortement progressé sur la période 2009-2012 : +8.8 %. Cette évolution se détache de celles constatées pour les Caf de taille comparable.

Composition des familles en 2012		%
Ensemble	104 410	100,0
Couples avec enfant(s)	39 333	37,7
<b>Familles monoparentales</b>	<b>15 281</b>	<b>14,6</b>

hommes seuls avec enfant(s)	2 414	2,3
femmes seules avec enfant(s)	12 867	12,3
Couples sans enfant	49 796	47,7

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.



Familles selon le nombre d'enfants  
(données Insee 2012)

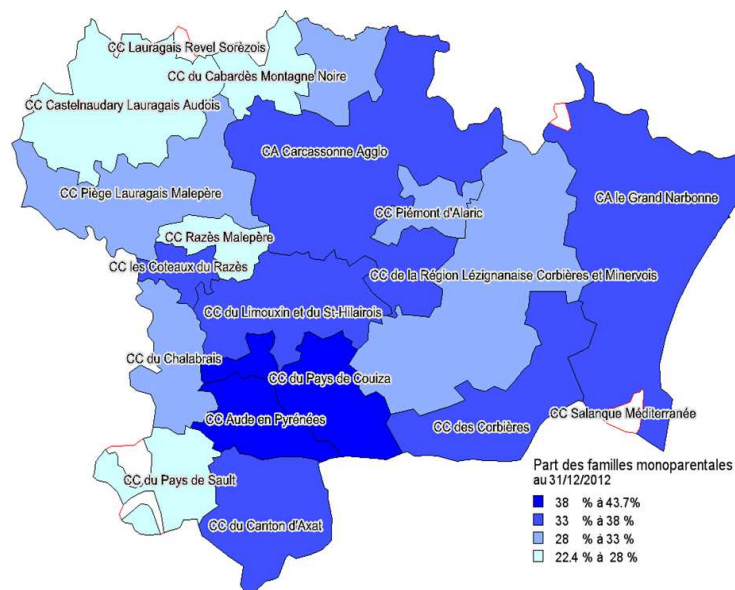
Evolution 2009-2012 de la structure des familles allocataires	Caf de L'Aude
<b>Nombre total de familles</b>	<b>3,1%</b>
Familles monoparentales	8,8%
avec 1 enfant	7,7%
avec 2 enfants	10,8%
avec 3 enfants	10,0%
avec 4 enfants ou plus	4,8%
Couples avec enfant(s)	0,4%
avec 1 enfant	-1,9%
avec 2 enfants	1,5%
avec 3 enfants	0,1%
avec 4 enfants ou plus	2,1%

Source : Caf- Entrepôt SID BCA

9,8% des familles monoparentales de l'Aude sont bénéficiaires du Rsa majoré isolement, soit 1 195 familles. Ce chiffre reste assez stable (+2.2 %)

On note une forte augmentation (6.6 %) des allocataires sans enfant qui représentent presque 1 allocataire sur 2 (45.6 %).

La part des familles monoparentales est très forte dans deux zones rurales de la « Haute Vallée de l'Aude » : Communauté de Communes Aude en Pyrénées (43,7 %) et Communauté de Communes du Pays de Couiza (39,4%), auxquelles l'on peut joindre les Hautes Corbières (Communauté de Communes des Corbières : 38 %). Les zones urbaines (Narbonne, Carcassonne, Limoux) ont une part identique de familles monoparentales (1 sur 3). A l'opposé, les Epci qui se situent sur l'ouest du département concentrent moins de 1 famille sur 4 monoparentales. Plus de la moitié des monoparents (54 %) a un seul enfant à charge tandis que 14 % ont trois enfants ou plus.





**Part des familles monoparentales au 31/12/2012**

**Les familles nombreuses (3 enfants et plus)** représentent 20 % des familles allocataires du département (contre 23 % au niveau France métropolitaine).

**Revenus des familles et emploi en 2012**

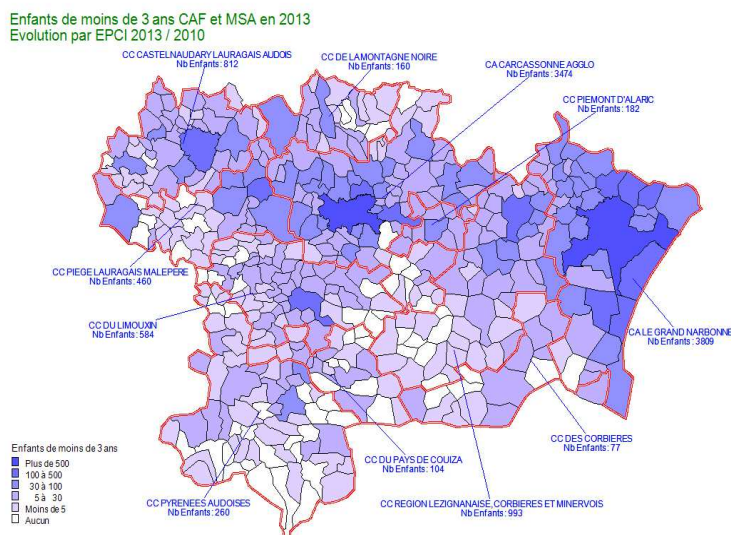
Nombre de ménages fiscaux	157 970
Part des ménages fiscaux imposés	52.9 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	17 230.7 €
Taux de pauvreté	21.0 %

*Données Insee 2012*

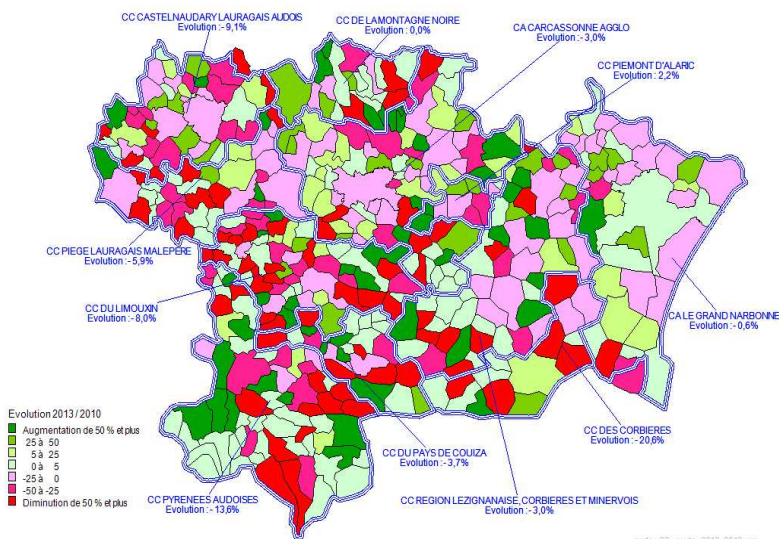
En 2012, l'Aude devient le second département le plus pauvre de France après la Seine Saint Denis. Le taux de chômage des 15-64 ans s'élève à 17.3 %, soit 7 points de plus que la moyenne nationale. 37 % des allocataires perçoivent des minimas sociaux.

## Petite Enfance (PE)

### Les enfants de moins de 3 ans



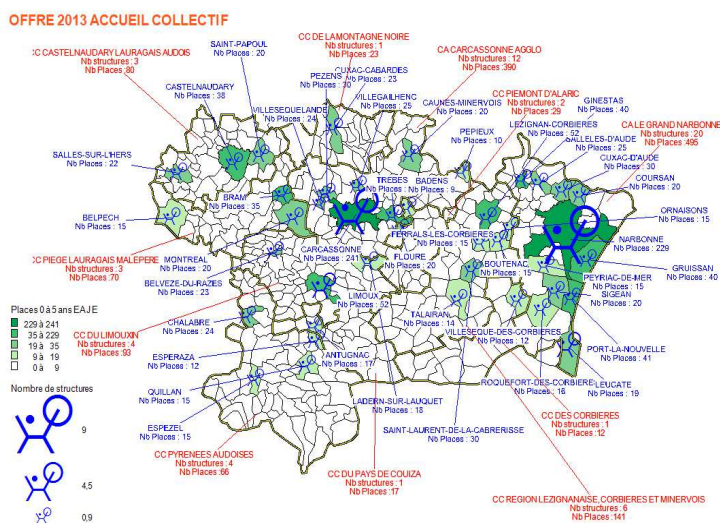
**Répartition.** La population des enfants de moins de 3 ans est concentrée sur l'axe routier et sur les pôles urbains de Carcassonne (3 474 enfants) et de Narbonne (3 809 enfants) ; viennent ensuite Lézignan (993), Castelnaudary (812) et Limoux (584). Le sud du département fait ressortir des communes dépourvues d'enfants de moins de trois ans.



**Evolution.** De 2009 à 2012, le nombre d'enfants de moins de trois ans a progressé sur la période écoulée du fait de l'augmentation des naissances d'une part et du solde migratoire positif des familles avec jeunes enfants d'autre part.

De grandes disparités quant à l'évolution entre 2010 et 2013 viennent confirmer une tendance à la stabilité et à la baisse sur certains territoires, ce qui devra être pris en considération dans les développements à venir, même si certains territoires demeurent en tension et sont prioritaires en matière de développement de structures petite enfance. Seules deux Communautés de Communes restent stables (Montagne Noire Piémont d'Alaric, respective-

ment 0 et 2.2 %) La baisse varie de -0.6% sur l'agglomération narbonnaise à -20.6% sur la région lézignanaise. Il faut souligner des communes avec une évolution de plus de 50%.



### Offre d'accueil collectif en 2013

La couverture en accueil collectif est constituée de multi-accueils, de haltes - garderies, de crèches familiales et de micro - crèches, qui représentent 59 EAJE et 1 528 places proposées aux familles fin 2014. La progression est de +223 places soit +7.9 % par rapport à 2013.

Toutefois des secteurs moins bien desservis apparaissent sur la partie sud du territoire, notamment sur la Haute Vallée.

### Offre à venir selon les territoires

	Au 31/12/2014				Projets contractualisés		
	EAJE / PSU	Places	MAM*	Places	Places EAJE	Micro-crèches	Places
Pays Carcassonnais	17	504	1	12	15	1	10
Pays Corbieres Minervois	6	153	1	12	1		0
Pays Haute Vallée	9	176			0	1	10
Pays Lauragais	6	150	1		10	0	0
Pays Narbonnais	20	545	1		60		

\* MAM = Maison d'assistants maternels.

Le nombre de places EAJE agréées et actives a évolué de + 35 % en 6 ans.

### Mobilisation financière des acteurs autour des EAJE

En 2013, 12,776 M€ ont été financés par la Caf de l'Aude, soit 45.5 % des ressources des EAJE. La Prestation de Service dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse représente 1,829 M€ soit 14.3% du financement Caf.

La participation de la Caf représente :

. 40% du financement sur la Communauté d'Agglomération Carcassonne (CAC)

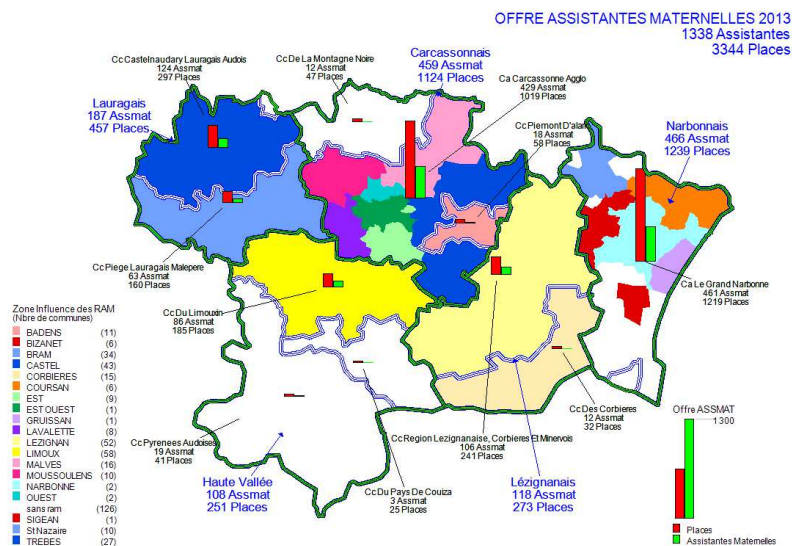
. 58% du financement sur la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois (CCRLCM)

La PS Enfance Jeunesse varie de 2 845€ sur la CDC de Couiza et 978 425 € pour le Grand Narbonne.

Sources de financements sur les  
14 communes possédant le plus  
d'EAJE

	Total global 16 029 137 €				
	CAF	Commune/CDC	Famille	MSA	Département
Belpech	104 468 €	32 399 €	33 950 €	13 253 €	8 000 €
Bram	472 102 €	365 469 €	190 210 €	12 018 €	- €
Carcassonne	2 279 952 €	2 448 257 €	881 050 €	102 918 €	1 420 €
Castelnaudary	262 242 €	74 463 €	99 099 €	16 654 €	- €
Caunes-minervois	378 162 €	400 205 €	113 975 €	18 431 €	- €
Chalabre	154 373 €	42 225 €	42 127 €	- €	8 000 €
Cuxac-cabardès	382 616 €	264 675 €	136 259 €	10 482 €	24 000 €
Espezel	87 998 €	49 129 €	22 093 €	- €	8 000 €
Ginestas	285 637 €	89 895 €	91 903 €	25 442 €	- €
Leucate	161 667 €	151 824 €	43 502 €	- €	- €
Lézignan-corbières	275 340 €	239 109 €	104 040 €	- €	- €
Limoux	557 322 €	459 571 €	197 599 €	19 266 €	- €
Narbonne	1 596 934 €	1 403 485 €	473 251 €	- €	- €
Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse	260 707 €	14 317 €	63 972 €	23 100 €	8 000 €
TOTAL	7 259 520 €	6 035 023 €	2 493 030 €	241 564 €	57 420 €
	45,29%	37,65%	15,55%	1,51%	0,36%

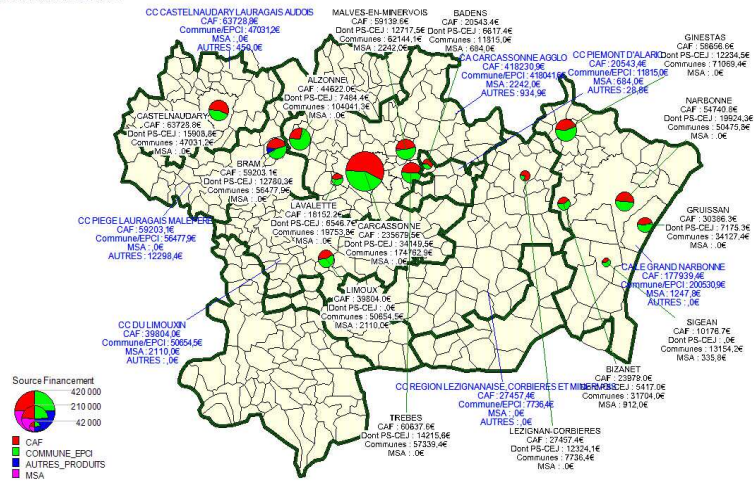
## Offre d'accueil individuel en 2013



L'accueil individuel comprend les assistantes maternelles (1 338 assistants maternels pour 3 344 places au 31/12/2013), les maisons d'assistantes maternelles (MAM) et les gardes à domicile. Les Relais Assistant-e-s Maternel-le-s (RAM) jalonnent le territoire afin d'assurer la coordination, l'harmonisation des pratiques ; ils s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux parents employeurs.

### FINANCEMENT RAM 2013

806 906,94 € financé par la CAF de l'AUDE soit 40,8 %  
dont 167 495,59 € en PS CEJ

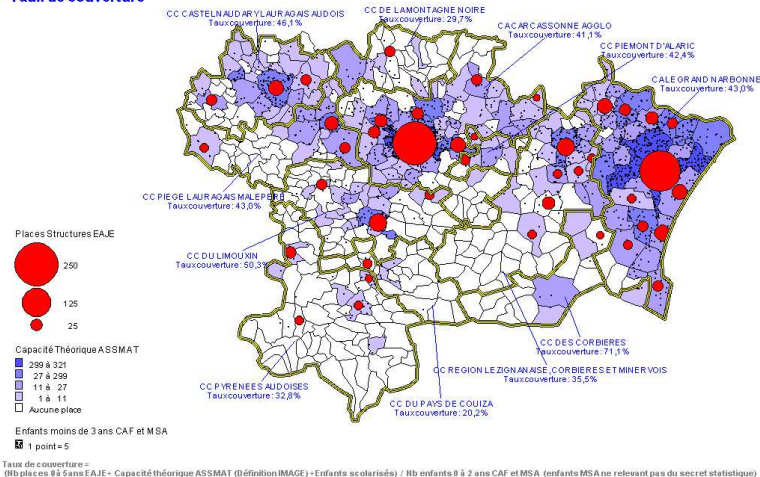


### Mobilisation financière des acteurs autour des RAM

Le financement est assuré pour grande partie par la Caf puis par les collectivités locales et enfin par la MSA sur quelques territoires ruraux. Le financement des collectivités locales est impulsé par le biais de la prestation enfance jeunesse versée par la Caf.

### Couverture accueil individuel et collectif

#### OFFRE de garde 2013 Taux de couverture



Les territoires sont inégalement dotés en accueil individuel et collectif : la couverture varie de 20,2 % pour la CDC du Pays de Couiza et 71,1 % pour la CDC des Corbières.

Le site **www.mon-enfant.fr** est mis à disposition des familles afin de les orienter dans leurs recherches et les aider à trouver la solution d'accueil correspondant à leur besoin.

### **Améliorations attendues en matière d'accueil Petite Enfance**

La capacité **d'accueil collectif** sur le département a augmenté en moyenne de 67,17 % entre 2005 et 2013.

L'offre est globalement satisfaisante sur le plan quantitatif, à l'exception de Castelnaudary et du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. L'éloignement de certaines structures, en lien avec des problématiques de transport, en réduisent l'accessibilité sur les Carcassonnais, et Corbières Minervois.

C'est principalement sur le plan qualitatif que les inégalités territoriales sont les plus importantes, avec notamment des **manques de solutions adaptables aux urgences** en cas de reprise d'activité, **d'accueil occasionnel ou d'horaires atypiques** des parents (Lauragais, Carcassonnais). Les ruptures de continuité d'accueil sont identifiées sur plusieurs territoires (Lauragais, Corbières Minervois). Lorsque l'offre correspond aux attentes des parents, elle souffre d'un **déficit d'information** (Narbonnais). Sur le territoire où l'offre est portée par des associations (Haute Vallée), la précarité de l'emploi entraîne des demandes irrégulières et atypiques qui requièrent une souplesse difficile à mettre en place par ces structures.

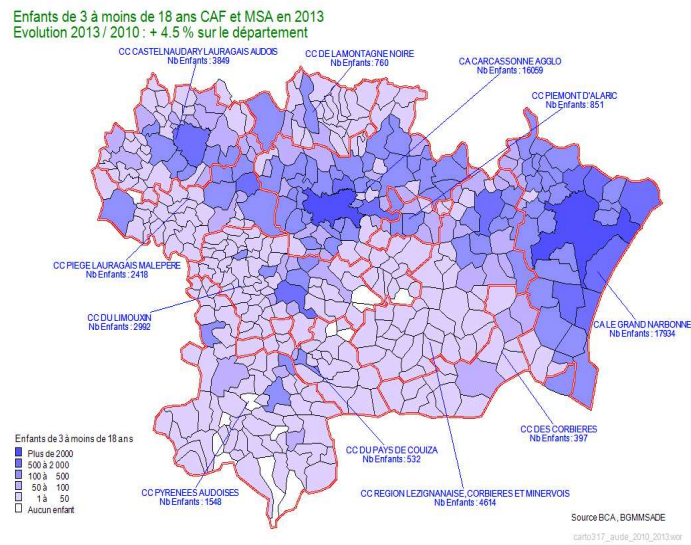
En matière **d'accueil individuel**, les points d'amélioration portent sur les **lieux de coordination** (un seul RAM sur les pays HVA, Narbonnais) **ou de rencontre** (pas de LAEP sur les pays HVA et Lauragais). Lorsqu'ils sont présents, les RAM permettent d'établir une dynamique profitable à la qualité de l'accueil des enfants, cependant une marge de progrès est identifiée sur le **projet pédagogique des assistants maternels**.

Enfin, sur l'ensemble du département, il est relevé un manque de **spécialisation des professionnels de la petite enfance en matière d'accueil des enfants porteurs de handicap**.

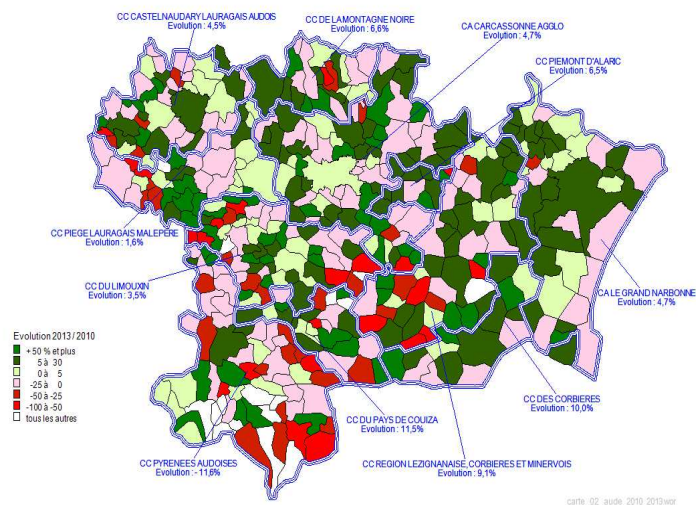
## Jeunesse

### Jeunes de 3 à 18 ans

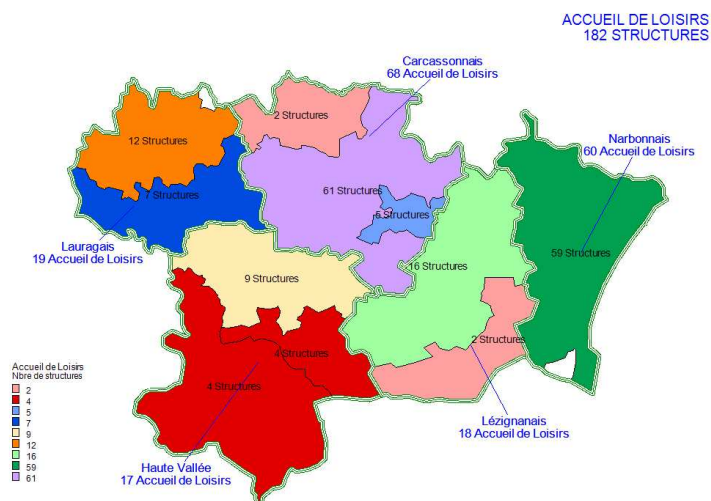
**Répartition des enfants de 3 à moins de 18 ans caf et MSA en 2013.** On retrouve une localisation semblable à celle des enfants de moins de 3 ans avec toutefois un élargissement de la couronne autour des deux plus importantes agglomérations : Carcassonne Agglo, 16 059 enfants et Grand Narbonne, 17 934 enfants. Le nombre d'enfants des autres communes varie entre 397 pour Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois (CCRLCM) et 3 849 pour la CDC Castelnaudary Lauragais Audois (CLA). L'évolution 2013/2010 est de +4.5%.



**Evolution des enfants de moins de trois à moins de dix huit ans Caf et MSA en 2013.** En revanche l'évolution 2013/2010 est positive sur l'ensemble des territoires, excepté la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises qui connaît une inflexion de -11.6% avec 1 548 enfants. L'augmentation de population se situe entre 1.6% sur la Communauté de Communes Lauragais Malepère (2 418 enfants) et 11.5% sur la Communauté de Communes du Pays de Couiza (532 enfants).



## L'offre d'accueil pour les 3-18 ans



L'offre de service en matière d'accueil périscolaire et de loisirs des jeunes (3-17 ans) se démarque par une qualité reconnue au niveau de son offre, diversifiée et innovante (pays Carcassonnais, Narbonnais, Lauragais) qui se traduit par une fréquentation globalement en hausse de structures équitablement réparties sur le territoire.

La réforme des rythmes scolaire a eu un effet bénéfique sur certains territoires qui ont su procéder à un ajustement de l'offre (Lauragais, Haute Vallée). Le personnel des structures accueillant la jeunesse est majoritairement réputé compétent (Carcassonnais, Narbonnais, Lauragais), à l'initiative d'un projet éducatif innovant y compris en matière de handicap sur les pays Carcassonnais et Lauragais.

### Les 16-25 ans

Ils représentent près de 10% de la population audoise (données INSEE 2011). On recense, en 2013, 2 352 jeunes de moins de 26 ans, parmi les 13 500 bénéficiaires du RSA socle. Les jeunes représentent 11 % des bénéficiaires ayant une obligation d'engager des démarches d'insertion pour améliorer leur situation sociale et professionnelle, soit 1 903 personnes.

Les jeunes ni en emploi ni en étude ni en formation représentent 27,5 % des 18-25 ans, bien au-dessus de la moyenne nationale, établie à 18,5 %. De même, la part des jeunes rencontrant des difficultés de lecture est, dans l'Aude, très au-dessus de la moyenne nationale, ce qui constitue un frein important à l'insertion.

556 familles sont suivies dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, correspondant à 927 enfants et 120 jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.

De nombreux jeunes en échec scolaire et/ou ayant des difficultés familiales, connaissent de grandes difficultés à l'entrée dans leur vie adulte. Ils cumulent souvent une sortie précoce et sans diplôme du système scolaire, des problèmes psychologiques plus ou moins importants, des comportements à risques de plusieurs ordres, et une absence de ressources et de projet d'insertion.

[ En 2014, le Département a fait le choix de passer de schémas sectoriels à un **Schéma Unique des Solidarités** visant à aborder ses interventions de manière transversale, à sortir d'une logique catégorielle et à mutualiser les leviers d'intervention pour les optimiser.

Plus de 20 actions concernent l'insertion professionnelle des jeunes, certaines dédiées entièrement aux 16-25 ans, d'autres concernant un public mixte, jeunes et adultes très éloignés de l'emploi :

- **Repérer les jeunes** en difficulté, notamment les décrocheurs scolaires et **leur proposer un accompagnement socioprofessionnel adapté** : Actions d'accueil orientation, Soutien aux MLI dans leur mission globale d'accompagnement des jeunes les plus fragiles. référence RSA, participation à



l'expérimentation Garantie jeunes, soutien aux structures apportant des services complémentaires à l'intervention des professionnels de l'accompagnement (Ex : PAEJ).

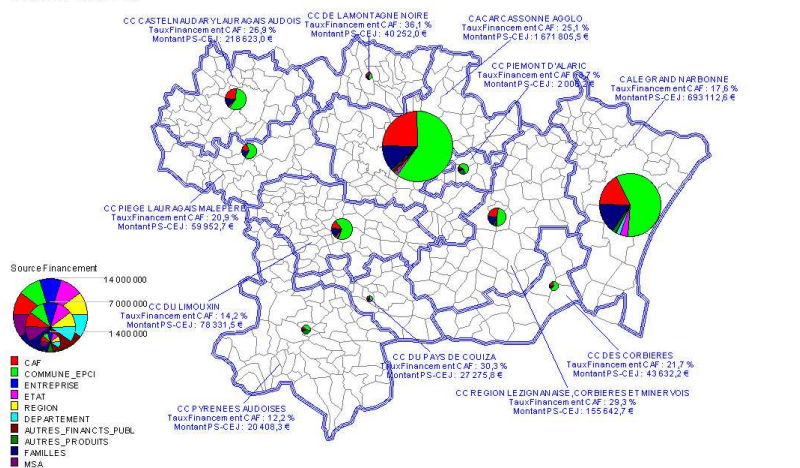
- **Lever les freins à l'insertion professionnelle** : Faciliter l'accès à un logement adapté, lever les freins à la mobilité, repérer et limiter les conduites à risques chez les adolescents et les jeunes.
- **Mobiliser vers l'emploi et faciliter l'acquisition de compétences professionnelles** : Accès à la formation, mises en situation de travail dans les chantiers insertion.
- **Faciliter l'accès à un 1<sup>er</sup> emploi, combiné à un accompagnement à l'insertion** : CUI, Emplois d'avenir, Apprentissage, clauses d'insertion dans les marchés publics, opération jobs d'été.
- **Développer, en plus des aides pour subvenir aux besoins primaires, des aides financières pour soutenir la mise en œuvre de projets d'insertion**, en mobilisant le Fonds d'Aide aux Jeunes, le Fonds de Solidarité Logement - dénommé Fonds Unique Logement (FUL) dans l'Aude - et l'Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi (APRE) dans le cadre d'un nouveau règlement départemental des aides financières aux personnes valorisant les aides au projet, avec un financement possible jusqu'à 2 000€ par projet.

Ces actions sont pour certaines d'entre elles déjà mises en œuvre, d'autres le seront à compter de 2015]

## Mobilisation financière des acteurs autour de l'accueil Jeunesse

### FINANCEMENT ALSH 2013

6 411 144,12€ financé par la CAF de l'Aude soit 21,6 %  
dont 3 036 571 € de PS-CEJ



Source CAF : SIAS AFC  
financem\_ent\_alsh\_2013.vor

## Améliorations attendues en matière d'accueil Jeunesse

La problématique de l'**accessibilité** de l'offre d'accueil jeunesse se pose sous deux angles : les familles peinent à accéder aux structures en raison de leur **coût** (Carcassonnais, Narbonnais, Lauragais), et du **manque de lisibilité de leur offre** (Carcassonnais, Narbonnais, Lauragais, Lézignanais).

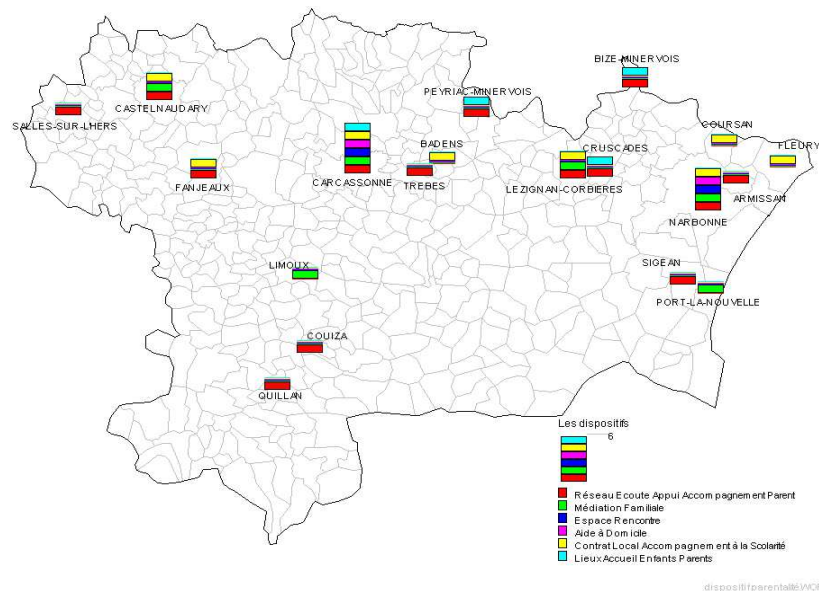
D'autre part, l'absence de **coordination entre structures**, au niveau des transports et suite à la réforme des rythmes scolaires est un facteur d'insatisfaction (Carcassonnais, Lézignanais).

En matière d'emploi, les structures adaptées aux accueils hors temps scolaires favorisent une **précarisation de leur personnel** (Lézignanais) dont les **compétences sont parfois interrogées** (Lauragais).

Enfin, le public adolescent (12-17 ans) n'est concerné par aucune politique spécifique et désaffectionne les accueils de loisirs.

## Parentalité

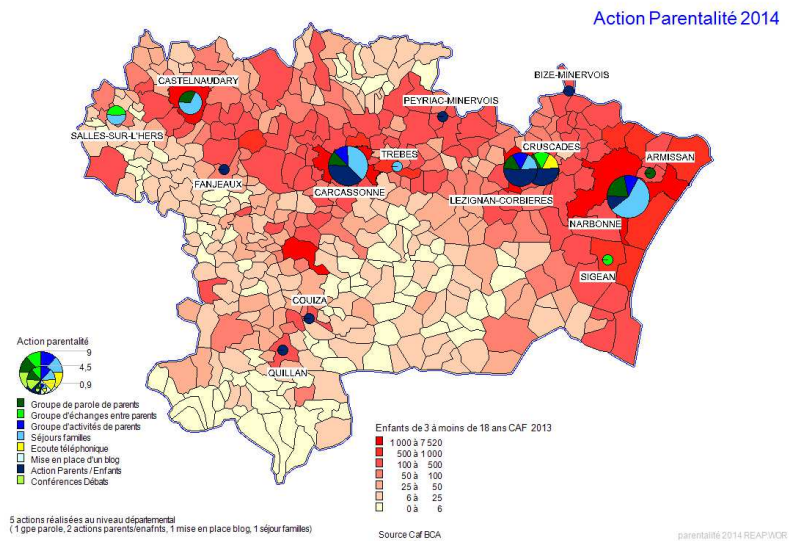
### Les dispositifs « parentalité » en 2013



Le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), piloté par l'Etat, le conseil départemental, la MSA et la Caf, est présent sur tous les territoires grâce aux Comités Locaux qui collectent les besoins relatifs à la parentalité, organisent des actions permettant de faire connaître les partenaires concernés et fédèrent les associations engagées sur cette thématique.

Le REAAP impulse et soutient des actions en faveur de la parentalité en les labellisant. On peut citer à titre d'exemple :

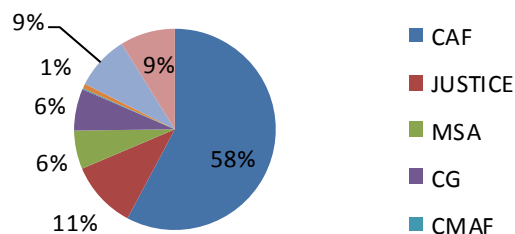
- . sur la **Haute Vallée**, la ludothèque de Couiza, qui organise des temps parents – enfants (0-3 ans) autour du Jeu, le vendredi matin à Couiza ; l'association « Jacques a dit », qui anime des Réunions-débats pour parents et enfants et des Ateliers pédagogiques parents enfants.
- . sur le **Narbonnais**, 13 participants pour 9 actions labellisées REAAP ;
- . sur le **Lauragais**, une activité centrée autour d'actions Séjours Familles organisées par 5 associations ou centres sociaux ; des groupes de paroles, un club 1er âge et un forum parentalité
- . sur le **Carcassonnais**, 16 participants dont trois porteurs de projets sur le territoire et trois porteurs de projets Séjours Familles



Des dispositifs associés au REAAP sous conventionnement Caf sont également présents sur tout le territoire :

- **Les Espace Rencontres** à Carcassonne et Narbonne.
- **L'aide à domicile**, assurée par le Groupement Départemental des Associations d'aide aux Familles (GDAAF) à Carcassonne et le Service d'Aide à Domicile aux Familles (SADAF) à Narbonne.
- Les **Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** se concentrent sur la partie nord du département
- Les **Points info Familles (PIF)**
- Les **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** manquent sur le pays de la Haute Vallée, le Lauragais, le Narbonnais.
- **La Médiation Familiale** est assurée par deux associations, l'Institut Médiation Aude (IMA) à Carcassonne et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) à Narbonne. A ce jour, ces associations rencontrent des difficultés financières avec un reste à payer qui les fragilisent et rend difficile le développement potentiel.

### Répartition du Financement 2013 des services de Médiation Familiale



Le REAAP se caractérise par son dynamisme, la variété des actions proposées, la proximité avec les familles et ce, sur l'ensemble du département.

### Améliorations attendues en matière de parentalité

**Un manque de lisibilité** de ses actions est parfois regretté par les bénéficiaires potentiels (Narbonnais, Lézignanais, Lauragais, Carcassonnais) et peut expliquer le **manque de mobilisation** des parents, en lien avec des difficultés sociales, notamment l'illettrisme (Narbonnais, Carcassonnais), alors même que le besoin d'échanger est exprimé par les parents sur plusieurs problématiques. Les horaires et périodes d'ouverture rendent parfois difficile l'**accessibilité** aux actions proposées (Lauragais) ; cette difficulté s'ajoute au manque de transports pour se rendre dans certains LAEP (Carcassonnais).

---



# Schéma départemental des services aux familles Aude 2015-2019

## Partie 2 : Déclinaison des axes stratégiques et actions



## 2 – Orientations stratégiques, objectifs et actions retenus

### Axe 1

#### Réduire les inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant tant sur les modes d'accueil individuel que collectif

##### Objectifs de cet axe

1. Adapter l'offre PE aux besoins des familles (fin 2017)
2. Renforcer la mutualisation entre les structures
3. Structurer et rendre visible l'accueil des enfants porteurs de handicap

<b>AXE 1</b>			
<b>Objectif 1</b> <b>Adapter l'offre PE aux besoins des familles (fin 2017)</b>		<b>Action 1 : Aider les structures à s'adapter aux besoins atypiques</b>	
L'atypie des besoins de garde est une thématique récurrente, parfois spécifique selon les territoires en fonction du tissu socio-économique. C'est un axe systématique de travail lors de la création de places. Pour autant, la sensibilisation à ces besoins et la recherche de solutions doivent s'inscrire comme une préoccupation centrale dans l'accompagnement des gestionnaires.			
Pilote Contact pour inscription : caroline.guiraud@cafcarcassonne.cnafmail.fr	CAF et département	<b>Partenaires mobilisés</b>	PMI MSA Gestionnaires de structures
Calendrier de mise en œuvre	Sensibilisations effectuées sur la période 2016-2017 Evaluation en 2018		
Moyens mobilisés	Sensibilisation des responsables de structures, MAM et RAM par les CT aux besoins atypiques de garde Financements complémentaires Caf		
Indicateurs de suivi	Nombre de Cej prenant en compte les horaires atypiques		
Indicateurs de résultat	Nombre de structures ayant mis en œuvre une offre correspondant aux besoins atypiques Satisfaction des usagers		

<b>AXE 1</b>			
<b>Objectif 1</b> <b>Adapter l'offre PE aux besoins des familles</b>		<b>Action 2 : Faciliter l'accès des familles monoparentales en projet d'insertion sociale et socioprofessionnelle à l'accueil PE</b>	
<b>La garde des enfants est souvent un obstacle à la reprise d'activité ; ce frein à l'employabilité doit être levé en particulier pour les publics en voie d'insertion.</b>			
Pilote Contact pour inscription : caroline.guiraud@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Caf et CD	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD PMI ALI et référents RSA insertion (familles), associations CAF MSA CHRS
Calendrier de mise en œuvre	. Echéance fin 2017		
Moyens mobilisés	. Mobilisation des gestionnaires à l'accueil d'enfants issus de familles monoparentales percevant les minima sociaux . Orientation par les intervenants sociaux des partenaires vers les structures . Développer le réseau des professionnels autour de cette pratique . Aides aux familles (ALI, RSA, APRE)		
Indicateurs de suivi	Evolution du nombre d'enfants accueillis Répartition géographique de ce type d'accueil		
Indicateurs de résultat	Accès des familles à ces structures (nombre d'enfants accueillis) Aboutissement du projet ADAFF (micro-crèche d'insertion)		



<b>AXE 1</b>			
<b>Objectif 2</b> <b>Renforcer la mutualisation entre les structures</b>		<b>Action 1 : Inciter la mutualisation en vue d'accompagner les professionnels quel que soit leur mode d'intervention</b>	
Les mutualisations (d'intervention, de formation) permettent de réduire les coûts et d'améliorer le service rendu. Elles rendent possibles le partage et la valorisation des services (par exemple mutualiser des actions sur les structures).			
Pilote Contact pour inscription : caroline.guiraud@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Coordination PE (Caf/CD)	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD PMI ALI et référents RSA insertion (familles), associations CAF MSA
Calendrier de mise en œuvre	Evaluation intermédiaire à fin 2017		
Moyens mobilisés	Inviter le réseau des partenaires à déceler de nouvelles mutualisations ou à maintenir et développer les mutualisations existantes.		
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions mutualisées mises en œuvre Nombre de participants aux mutualisations		
Indicateurs de résultat	Nombre d'actions au regard des problématiques rencontrées		

<b>AXE 1</b>			
<b>Objectif 3</b> <b>Structurer et rendre visible l'accueil des enfants porteurs de handicap</b>		<b>Action 1 : Sensibiliser et soutenir les professionnels de la PE sur la thématique du handicap</b>	
L'accueil des enfants en situation de handicap est une priorité au sein du SDSF. Afin de faciliter cet accueil, l'accompagnement des professionnels en amont et au moment de l'accueil doit permettre d'apporter les réponses spécifiques à chaque situation.			
Pilote Contact pour inscription : caroline.guiraud@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Coordination PE (Caf/CD)	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD MPDH CAF MSA Etat Associations Collectivités Gestionnaires de structure ARS PJJ CONTRATS locaux de santé
Calendrier de mise en œuvre	Démarrage en 2016 - Evaluation en 2018		
Moyens mobilisés	Définition d'une <b>offre de service</b> (communication et réflexion sur une labellisation) ponctuelle permettant la mobilisation d'un réseau de professionnels pouvant apporter conseil au moment de l'accueil d'un enfant porteur de handicap, en fonction de ses spécificités. Maintien des actions de formation (sur le modèle des actions actuellement déployées auprès des ALSH) Financement complémentaire Caf		
Indicateurs de suivi	Création d'un réseau (engagement des partenaires)		
Indicateurs de résultat	Nombre d'enfants accueillis Nombre de mobilisations des professionnels individuels et des structures autour d'un accueil spécifique Un professionnel par structure a suivi une formation relative à l'accueil des enfants porteurs de handicap		

<b>AXE 1</b>			
<b>Objectif 4</b> <b>Etudier la faisabilité de formations diplômantes pour favoriser le recrutement des personnels en structure PE</b>		<b>Action 1 : Dresser un état des lieux des besoins en formation diplômante EJE/auxiliaire de puériculture</b>	
<b>Déficit de personnel diplômé EJE et auxiliaires de puériculture ; besoin en personnes des structures PE. Le Département a la ressource humaine, le territoire et le débouché : organiser le volet formation avec la Région, la DASI....</b>			
Pilote Contact pour inscription	Conseil Départemental	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD Centre de gestion de la fonction publique territoriale Pôle Emploi Région
Calendrier de mise en œuvre	Etat des lieux des difficultés d'embauche 2016-2017 Propositions de solutions Fin 2017		
Moyens mobilisés	Mise en place de ressources du CD		
Indicateurs de suivi			
Indicateurs de résultat	Finalisation de l'état des lieux et propositions d'actions		

## Axe 2

### Garantir des accueils de qualité dans le cadre des dispositifs jeunesse

#### Objectifs de l'axe 2

1. Améliorer la pérennité des emplois
2. Développer l'accessibilité des accueils collectifs de mineurs
3. Dynamiser la politique des adolescents

AXE 2			
<b>Objectif 1</b> <b>Améliorer la pérennité des emplois</b>		<b>Action 1 : Améliorer la professionnalisation des acteurs de la jeunesse au travers de la formation</b>	
Les professionnels intervenant dans l'accueil des jeunes doivent détenir un socle harmonisé de compétences et connaître le réseau des partenaires pour l'orientation de leurs publics en cas de problématiques spécifiques.			
Pilote Contact pour inscription : Bénédicte SUDRIE benedicte.sudrie @aude.gouv.fr	DDCSPP (GAD)	Partenaires mobilisés	DDSCPP Caf MSA CD Education Nationale DSDEN Pôle Emploi Gestionnaires de structures Collectivités (CDG 11) CNFPT CRIJ CRAJEP
Calendrier de mise en œuvre	Sollicitation de la Région au 3eme trimestre 2016 Travail continu d'articulation année civile et année scolaire Travail en GAD/ 3 temps (printemps, été automne)		
Moyens mobilisés	Répertoire de Formation pour la qualité éducative Etendre à d'autres accueils par rapport aux activités : FJT (veilleurs de nuit Accompagnement du plan de développement du Bureau Information Jeunesse		
Indicateurs de suivi	Nombre de PEDT incluant les jeunes de 11 à 17 ans		
Indicateurs de résultat	Nombre de personnes formées (300 / AN)		

<b>AXE 2</b>			
<b>Objectif 2</b> <b>Développer l'accessibilité des accueils collectifs de mineurs</b>		<b>Action 1 : Développer la communication sur l'offre existante</b>	
<p>La méconnaissance de l'offre de service par les publics potentiellement bénéficiaires entraîne une accessibilité inégale et un manque de lisibilité.</p> <p>D'autre part, les projets pédagogiques des structures peuvent être améliorés par une meilleure circulation de l'information en ce qui concerne les actions et innovations des uns et des autres.</p> <p>La communication en interne et en externe sur l'offre de service aux familles entre les partenaires doit être développée</p>			
Pilote Contact pour inscription : caroline.guiraud@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Coordination jeunesse (Caf, Ddcsp)	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD - MDPH DDSCPP Caf MSA Education nationale (DSDEN) Gestionnaires de structures Collectivités
Calendrier de mise en œuvre	Sur un temps de coordination jeunesse sous forme d'atelier spécifique - 2 <sup>nd</sup> semestre 2016		
Moyens mobilisés	Mettre en œuvre des actions de communication afin de . faire connaître l'offre de service <b>aux publics</b> . aider <b>les structures</b> à améliorer leur projet pédagogique . déployer les médiateurs pour la qualité éducative		
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de communication		
Indicateurs de résultat	Réaliser un bilan des actions de communication conduites		

AXE 2			
<b>Objectif 2</b> <b>Développer l'accessibilité des accueils collectifs de mineurs</b>		<b>Action 2 : Poursuivre la sensibilisation et mobiliser les acteurs à l'accueil des enfants en situation de handicap</b>	
<p>L'accueil des jeunes en situation de handicap est une priorité au sein du SDSF. Afin de faciliter cet accueil, l'accompagnement des professionnels en amont et au moment de l'accueil doit permettre d'apporter les réponses spécifiques à chaque situation.</p>			
Pilote Contact pour inscription : caroline.guiraud@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Caf	<b>Partenaires mobilisés</b>	Collectif audois CD MPDH CAF MSA Etat ARS DDCSPP DSDEN PJJ Comité locaux de santé Associations spécialisées Collectivités Gestionnaires de structure
Calendrier de mise en œuvre	Evaluation 2018		
Moyens mobilisés	Action de formation (Art'incelles) et partenariat avec l'association des Sourds de l'Aude Eventuellement, définition d'une <b>offre de service</b> (communication et réflexion sur une labellisation) ponctuelle permettant la mobilisation d'un réseau de professionnels pouvant apporter conseil au moment de l'accueil d'un enfant porteur de handicap, en fonction de ses spécificités.		
Indicateurs de suivi	Nombre de professionnels ayant suivi une formation relative à l'accueil des enfants en situation de handicap Mobilisation du réseau		
Indicateurs de résultat	Augmentation du % de jeunes accueillis		

<b>AXE 2</b>			
<b>Objectif 2</b> <b>Développer l'accessibilité des accueils collectifs de mineurs</b>		<b>Action 3 : Mobiliser les acteurs à l'accueil des enfants à besoins spécifiques</b>	
<b>Favoriser une mutualisation des moyens et compétences concernant les jeunes présentant des problématiques multiples en situation de vulnérabilité.</b>			
Pilote Contact pour inscription: Mme NOVA genevieve.nova@aude.fr	Conseil Départemental	<b>Partenaires mobilisés</b>	Caf MSA Ddscpp DSDEN PJJ MLI ARS Associations spécialisées Etablissements spécialisés
Calendrier de mise en œuvre	Démarrage 2016 Evaluation fin 2017		
Moyens mobilisés	. Dispositif Cent ceintures noires vers l'insertion . Accompagnement social et prévention . Parcours de réussite éducative		
Indicateurs de suivi	. Nombre de dispositifs co-animés		
Indicateurs de résultat	Bilans des dispositifs existants intégrant l'appréciation des partenariats		

<b>AXE 2</b>			
<b>Objectif 3</b> <b>Dynamiser la politique d'accueil des adolescents</b>		<b>Action 1 : Développer l'attractivité et la coordination de l'offre éducative pour les adolescents</b>	
<b>Soutenir les initiatives innovantes en matière d'offre pour les 11-17 ans</b>			
Pilote Contact pour inscription : caroline.guiraud@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Coordination jeu- nesse	<b>Partenaires mobili- sés</b>	Caf Ddcsp CD DSDEN MSA Codes CDG11 Tissu associatif (CRAJET, mouve- ments sportifs...) Collectivités
Calendrier de mise en œuvre	Démarrage 1 <sup>er</sup> trimestre 2016		
Moyens mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement aux collectivités territoriales dans le diagnostic et la coordination de l'offre éducative</li> <li>- Création d'accueil innovant pour les 11-14 ans</li> <li>- Fusion des accueils de jeunes et des PIJ</li> </ul>		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de collectivités</li> <li>- Nombre de PEDT incluant les offres éducatives pour les 11-17 ans</li> </ul>		
Indicateurs de résultat	Ouverture d'accueil innovant en 2016		



## Axe 3

### Soutenir et développer l'offre sur le territoire en matière d'accompagnement à la parentalité.

---

#### Objectifs de cet axe

1. Soutenir les projets parentalité incluant l'enfance, la jeunesse et le handicap
2. Lutter contre les inégalités territoriales en matière de parentalité
3. Améliorer la communication autour de la parentalité
4. Soutenir des actions autour de la grand-parentalité

AXE 3			
<b>Objectif 1</b> <b>Soutenir les projets parentalité incluant l'enfance, la jeunesse et le handicap</b>		<b>Action 1 : Déterminer les axes à soutenir en priorité au sein du Comité institutionnel sur la période COG</b>	
Pilote Contact pour inscription : marie-jose.fresquet@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Comité institutionnel REAAP	<b>Partenaires mobilisés</b>	DDCSPP CD MSA CAF
Calendrier de mise en œuvre	Echéance fin Juin 2016 et adaptation des axes annuellement		
Moyens mobilisés	Appel à projets ciblés Coordination des binômes sur les axes déterminés Détermination des axes thématiques pour les actions Comités locaux		
Indicateurs de suivi	Lancement de l'appel à projet, présentation des axes au CO, présentation des axes aux CL		
Indicateurs de résultat	Nombre de projets réalisés par priorité définie		

<b>AXE 3</b>			
<b>Objectif 2</b> <b>Lutter contre les inégalités territoriales en matière de parentalité</b>		<b>Action 1 : Déployer un label « Maison de la famille », garantie d'un socle de services</b>	
Pilote Contact pour inscription : marie-jose.fresquet@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Comité institutionnel REAAP	<b>Partenaires mobilisés</b>	DDCSPP CD MSA CAF
Calendrier de mise en œuvre	Juin 2016		
Moyens mobilisés	Création d'un socle commun et partagé de critères Etude des expériences		
Indicateurs de suivi	Nombre d'expérimentations consultées, nombre de projets émergents		
Indicateurs de résultat	Nombre de projets labellisés		

<b>AXE 3</b>			
<b>Objectif 3</b> <b>Améliorer la communication autour de la parentalité</b>		<b>Action 1 : Communiquer auprès des professionnels et des familles</b>	
Pilote Contact pour inscription : marie-jose.fresquet@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Comité institutionnel REAAP	<b>Partenaires mobilisés</b>	DDCSPP CD MSA CAF REAAP UDAF
Calendrier de mise en œuvre	2019		
Moyens mobilisés	<p>www.mon-enfant.fr : rubrique « près de chez vous » à valoriser</p> <p>www.caf.fr : onglets offre de service</p> <p>site Internet Haute Vallée de l'Aude (HVA)</p> <p>Créer un lien de tous les sites institutionnels et associatifs vers le monenfant.fr</p> <p>lettre mensuelle d'information réseau ACTUREAAP 11 (à consolider en différenciant l'info flash mensuelle et occasionnelle sous forme de lettre)</p> <p>étude de divers moyens de communication (flyers, affiches, panneaux publicitaires...) et de l'opportunité de référents locaux (ligne tel)</p> <p>repérer les relais de l'information (établissements scolaires, MSAP, CMS, médecins...)</p>		
Indicateurs de suivi	Types de support créés		
Indicateurs de résultat	Mise à jour de la rubrique « près de chez vous » Nombre de connexions (monenfant.fr), connaissance par les familles et professionnels du dispositif		

## Axe 3

### Soutenir et développer l'offre sur le territoire en matière d'accompagnement à la parentalité.

#### Objectifs de cet axe

1. Soutenir les projets parentalité incluant l'enfance, la jeunesse et le handicap
2. Lutter contre les inégalités territoriales en matière de parentalité
3. Améliorer la communication autour de la parentalité
4. Soutenir des actions autour de la grand-parentalité

<b>AXE 3</b>			
<b>Objectif 4</b> <b>Soutenir des actions autour de la grand-parentalité</b>		<b>Action 1 : Informer sur la réforme des tutelles</b>	
Pilote Contact pour inscription : Référénte par le ministère de la justice	Juge des tutelles	<b>Partenaires mobilisés</b>	DDCSPP CD UDAF
Calendrier de mise en œuvre	2019		
Moyens mobilisés			
Indicateurs de suivi			
Indicateurs de résultat			

## Axe 4

### Garantir l'accessibilité aux services petite enfance, jeunesse et parentalité pour les familles en situation de fragilité

#### Objectifs pour cet axe

1. Connaître et développer des actions d'accompagnement des familles à l'apprentissage de la langue
2. Coordonner l'offre de service des acteurs départementaux en fonction des événements fragilisant la vie des familles

<b>AXE 4</b>			
<b>Objectif 1</b> <b>Connaître et développer la connaissance des actions d'accompagnement des familles à l'apprentissage de la langue</b>		<b>Action 1 : Diagnostic</b> <b>Etat des lieux de l'offre et de la demande</b>	
Pilote Contact pour inscription : Laëtitia TAMARELLE laetitia.tamarelle@aude.gouv.fr	DDCSPP	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD CAF MSA DDCSPP DASEN Conseil régional DRJSCS UDAF
Calendrier de mise en œuvre	Fin 2017		
Moyens mobilisés	Réaliser un recensement de l'offre existante en matière d'apprentissage de la langue Définir la connaissance des besoins		
Indicateurs de suivi	Tableaux de bord présentant les actions menées pour tous les publics ciblés par partenaire		
Indicateurs de résultat	Réalisation d'un document recensant l'état de l'offre et de la demande Rédaction de préconisations à décliner sur l'amélioration, le renforcement et/ou le développement d'actions d'accompagnement des familles à l'apprentissage de la langue		

<b>AXE 4</b>	
<b>Objectif 2</b> <b>Coordonner l'offre de service des acteurs départementaux en fonction des événements fragilisant la vie des familles</b>	<b>Action 1 :</b> <b>Organiser l'offre de service HANDICAP</b>
Pilote Contact pour inscription :  Mme Roumagnac catherine.roumagnac@aude.fr	CD-MDPH
	<b>Partenaires mobilisés</b> CD MSA CPAM CAF ARS IME COLLECTIF AUDOIS UDAF
Calendrier de mise en œuvre	JUIN 2017
Moyens mobilisés	
Indicateurs de suivi	Etat des lieux, besoins identifiés
Indicateurs de résultat	propositions d'offre

<b>AXE 4</b>			
<b>Objectif 2</b> <b>Coordonner l'offre de service des acteurs départementaux en fonction des événements fragilisant la vie des familles</b>		<b>Action 2 :</b> <b>Organiser l'offre de service DECES</b>	
Pilote Contact pour inscription : marie-jose.fresquet@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Caf	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD MSA CAF CPAM UDAF
Calendrier de mise en œuvre	Décembre 2017		
Moyens mobilisés	Offre de service des partenaires et offre existante		
Indicateurs de suivi	Etat des lieux, besoins identifiés		
Indicateurs de résultat	propositions d'offre		

<b>AXE 4</b>			
<b>Objectif 2</b> <b>Coordonner l'offre de service des acteurs départementaux en fonction des événements fragilisant la vie des familles</b>		<b>Action 3 :</b> <b>Organiser l'offre de service SEPARATION</b>	
Pilote Contact pour inscription : marie-jose.fresquet@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Caf	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD MSA CAF CPAM
Calendrier de mise en œuvre	Juin 2017		
Moyens mobilisés	Offre de service des partenaires et offre existante		
Indicateurs de suivi	Etat des lieux, besoins identifiés		
Indicateurs de résultat	propositions d'offre		



<b>AXE 4</b>			
<b>Objectif 2</b> <b>Coordonner l'offre de service des acteurs départementaux en fonction des événements fragilisant la vie des familles</b>		<b>Action 4 :</b> <b>Organiser l'offre de service INCARCERATION</b>	
Pilote Contact pour inscription : marie-jose.fresquet@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Caf	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD MSA CAF SPIP PJJ
Calendrier de mise en œuvre	JUIN 2018		
Moyens mobilisés	Offre de service des partenaires et offre existante		
Indicateurs de suivi	Etat des lieux, besoins identifiés		
Indicateurs de résultat	propositions d'offre		

<b>AXE 4</b>			
<b>Objectif 2</b> <b>Coordonner l'offre de service des acteurs départementaux en fonction des événements fragilisant la vie des familles</b>		<b>Action 5 : Organiser l'offre de service</b> <b>NAISSANCE</b>	
Pilote Contact pour inscription : marie-jose.fresquet@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Caf	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD MSA CAF CPAM
Calendrier de mise en œuvre	Décembre 2018		
Moyens mobilisés	Offre de service des partenaires et offre existante		
Indicateurs de suivi	Etat des lieux, besoins identifiés		
Indicateurs de résultat	propositions d'offre		

<b>AXE 4</b>			
<b>Objectif 2</b> <b>Coordonner l'offre de service des acteurs départementaux en fonction des événements fragilisant la vie des familles</b>		<b>Action 6 :</b> <b>Organiser l'offre de service PREVENTION</b> <b>VIOLENCES FAMILIALES</b>	
Pilote Contact pour inscription : marie-jose.fresquet@cafcarcassonne.cnafmail.fr	Caf	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD MSA CAF CPAM
Calendrier de mise en œuvre	JUIN 2018		
Moyens mobilisés	Offre de service des partenaires et offre existante		
Indicateurs de suivi	Etat des lieux, besoins identifiés		
Indicateurs de résultat	propositions d'offre		

<b>AXE 4</b>			
<b>Objectif 3 :</b> <b>Prévenir le risque de rupture familiale afin de lutter contre les intimidations de tout ordre dans un processus d'endoctrinement.</b>		<b>Action 1 : Promouvoir des actions de sensibilisation auprès des parents</b>	
Pilote Contact pour inscription : Mme JALABERT delphine.jalabert@aude.gouv.fr	Préfecture	<b>Partenaires mobilisés</b>	CD CAF MSA DDCSPP DASEN DRJSCS UDAF
Calendrier de mise en œuvre	Mise en place 2016 Evaluation Fin 2019		
Moyens mobilisés	Réaliser un recensement de l'offre existante Impulser des actions de prévention		
Indicateurs de suivi	préconisations à décliner sur l'amélioration, le renforcement et/ou le développement d'actions d'accompagnement		
Indicateurs de résultat	Tableaux de bord présentant les actions menées par les partenaires		

### 3 – Modalités de mise en œuvre des actions du schéma

---

Les parties signataires s'accordent pour mobiliser, dans la mesure du possible, les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la réalisation des actions du schéma dans le respect des compétences et des territoires d'intervention qui leur sont dévolus.

En tout état de cause, le financement de ces actions respecte les procédures de droit commun mises en place par chaque partie au schéma.

#### Instances gouvernantes

Le Préfet assure le pilotage du schéma en coordination étroite avec le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

Pour mener à bien les objectifs du schéma, les parties signataires instaurent :

- un comité de pilotage, constitué de l'ensemble des partenaires institutionnels, les collectivités territoriales, les associations et les fédérations qui est garant de l'articulation et de la cohérence des politiques locales relatives aux services aux familles dans le respect des champs d'intervention des institutions et des partenaires locaux .
- un comité technique, composé de la DDCSPP, du CD, de la CAF et de la MSA qui est chargé de définir les modalités d'organisation et de gouvernance du schéma et s'accorde sur le diagnostic et la cartographie des territoires prioritaires ainsi que sur les axes stratégiques et les objectifs à mettre en œuvre ;
- des groupes de travail thématique réunissant l'ensemble des partenaires mobilisés concernés dont le rôle est la mise en œuvre et l'évaluation des fiches actions définies dans le SDSF.

#### Suivi et évaluation du schéma

Les parties signataires s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer les actions décrites dans le schéma.

La CAF, ayant réalisé les travaux préparatoires de diagnostic et l'instruction du projet, assure le suivi et l'animation de la démarche. Elle est chargée également de la rédaction du schéma.

Les instances mentionnées ci-dessous ont pour rôle d'assurer le suivi et l'évaluation du schéma :

- le comité de pilotage se réunit une fois/an pour faire un bilan sur l'avancement des actions mises en œuvre, leur reconduction ou les nouvelles actions à mettre en œuvre.

Le secrétariat du comité de pilotage est assuré par la DDCSPP.

- le comité technique se réunit une fois/trimestre autour d'une thématique pour suivre l'avancement des fiches-actions élaborées et la mise en œuvre des actions. A l'issue, un bilan est élaboré pour être présenté au comité de pilotage.

Le secrétariat de chaque comité technique est assuré par la CAF, sauf celui relatif à la thématique « parentalité » assuré par le coordinateur du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).

- les groupes de travail se réunissent autant de fois que nécessaire.

Chaque action fait l'objet d'une fiche indiquant les conditions de mise en œuvre, les moyens mobilisés, les indicateurs d'évaluation et de suivi, ainsi que le partenaire responsable de l'action.

Le pilote de la fiche-action ainsi désigné a pour charge de mettre en œuvre et d'animer l'action, d'assurer le secrétariat et la gestion du groupe de travail.

Il a également la charge de réunir les acteurs en fonction d'un calendrier établi, rédiger les comptes rendus et préparer la synthèse pour le comité technique (chaque action déclinée faisant l'objet d'une évaluation).

### **Modification et résiliation du schéma**

Le schéma départemental des services aux familles est valable pour une durée de 4 ans, soit 2015-2019.

Il est susceptible d'être modifié et révisé annuellement, sur décision du comité de pilotage.

Ainsi, chaque année, en fonction de la mise en œuvre et de l'évaluation du dispositif, les parties signataires s'engagent à s'assurer de la nécessité de procéder, par voie d'avenant, à des ajustements.

Le présent schéma peut être résilié par l'une ou l'autre des parties, sous réserve du respect d'un délai de préavis de trois mois, formalisé par lettre recommandée avec avis de réception.

**Signataires :**

Fait à Carcassonne, le 8 juin 2016 en trois exemplaires



Préfet du Département



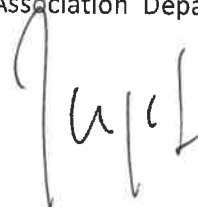
Président du Conseil Départemental

Président du Tribunal de Grande Instance de Narbonne

Directrice académique des services de l'Education Nationale



Président de l'Association Départementale des Maires



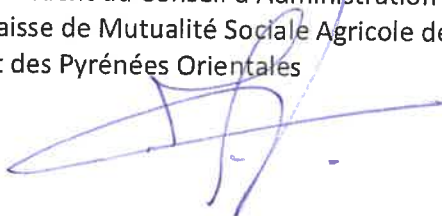
Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude



Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude



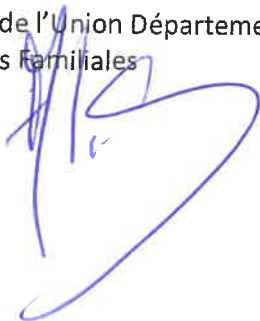
Président du Conseil d'Administration de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de l'Aude et des Pyrénées Orientales



Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de l'Aude et des Pyrénées Orientales



Présidente de l'Union Départementale des Associations Familiales



## Glossaire

ADAFF	Association départementale d'aide aux femmes et aux familles
ALSH	Accueil de loisirs sans hébergement
APRE	Aide personnalisée au retour à l'emploi
ARS	Agence régionale de santé
BIJ	Bureau Information Jeunesse
CAC	Communauté d'agglomération du carcaissonnais
Caf	Caisse d'allocations familiales
CD	Conseil départemental
CDC	Communauté de communes
CEJ	Contrat enfance jeunesse
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CLAS	Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité
CT	Conseillers techniques
DASEN	Directeur académique des services de l'éducation
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DRJSCS	Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
EAJE	Etablissement d'accueil du jeune enfant
EJE	Educateur jeunes enfants
ER	espaces rencontres
FJT	Foyer jeunes travailleurs
FUL	Fonds unique logement
GAD	Groupe d'appui départemental
HVA	Haute Vallée de l'aude
IME	Institut médico éducatif
LAEP	Lieu d'accueil et d'écoute des parents
MAM	Maison d'assistants maternels
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MF	médiation familiale
MLI	Mission locale d'insertion
MSA	Mutualité sociale agricole
PE	Petite enfance
PEDT	Projet éducatif territorial
PIF	Points information familles
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
PMI	Protection maternelle et infantile
RAM	Relais assistantes maternelles
REAAP	Réseau d'écoute d'accompagnement et d'appui aux parents
RSA	revenu solidarité active
SDSF	Schéma Départemental des services aux familles
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
UDAF	Union départementale des associations familiales